

TARIFS 2020

EMPLACEMENTS Arrivées 15h Départ 11h30	18 Avril au 22 Mai	23 Mai au 26 Juin	27 Juin au 10 Juillet	11 Juillet 14 Août
	29 Août au 11 Sept	22 Août au 28 Août	15 Août au 21 Août	
Forfait Emplacement 2 Personnes 1 véhicule 1 installation	14.50€	16.70€	19.00€	22.00€
Personne supplémentaire	4.50€		5.50€	
Enfant jusqu'à 3 Ans	Gratuit			
Enfant de 3 à 7 ans	2.60€		3.00€	
Véhicule / installation suppl.			2.20€	
Electricité 10 ampères	4.50€			
Animal	2.50€			
Garage mort sur emplacement par jour du 01 Juillet au 31 Août : 15€ Garage mort annuel sur parc (caravane 1 essieu : 180€, 2 essieux 190€) Emplacement Saisonnier : 1800€ Confort 2000€ Grand confort 2200€				
Réduction de 5% sur les séjours de plus de 14 jours en emplacement, hors électricité, Frais de dossier : 5,00€				

LOCATION Arrivées 15h Départ 10h	18/04 au 22/05		23/05 au 26/06		27/06 au 10/07		11/07 au 14/08
	29/08 au 11/09		22/08 au 28/08		15/08 au 21/08		
	<u>Court Séjour</u> 1/2/3 nuits	<u>Sem.</u>	<u>Court Séjour</u> 1/2/3 nuits	<u>Sem.</u>	<u>Court Séjour</u> 1/2/3 nuits	<u>Sem.</u>	
Chalet (4 à 5 pers.)	69/129 180	310€	87/163 228	390€	117/219 306	550€	650€
MOBIL - HOME							
1-Watipi (3 chambres) 6 pers. possibilité 2 pers. en suppl.	85/159 222	380€	101/189 264	450€	133/249 348	610€	740€
2- S. Mercure avec sanitaires 2 chambres 7x3.70m (4/5 pers.)	69/129 180	320€	89/167 234	390€	126/236 330	550€	630€
3-O'Hara/Roller 2chambres (avec sanitaires) 5x4m (4pers)	64/120 168	280€	80/150 210	350€	105/197 276	460€	560€
4-Sun Roller avec sanitaires (1chambre) 4x4m (2 pers.)	57/107 150	250€	65/122 171	285€	91/171 240	400€	500€

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION Emplacements

- Le locataire accepte l'emplacement en l'état ; il **dégage la responsabilité du camping en cas de dégâts dus aux chutes de branches, d'intempéries, bris de glace, vol, catastrophe naturelle.**
Les arrivées se font à partir de 15h, l'emplacement doit être libéré avant 11h30 et remis en l'état à la fin du séjour.
- Le bureau d'accueil sera ouvert de 8h30 à 12h00 – 15h00 à 19h00.
- Les usagers du camp sont instamment **priés d'éviter tous bruits**, discussions et appareils sonores qui pourraient gêner leurs voisins.
- Les chiens ne seront admis qu'avec les vaccinations en règle (rage).ils ne doivent jamais être laissés en liberté ni seuls dans le camp en l'absence de leur maître qui en est seul responsable.
- Les déjections doivent impérativement être ramassées. Les chiens de première catégorie sont interdits.
- La circulation à l'intérieur du camp **ne dépassera pas 10 km heure** et est interdite entre 23h et 7h30.
- Les ordures ménagères, les déchets de toutes natures doivent être déposés dans les poubelles de tri sélectif se trouvant **sur le parking à l'entrée du camping.**
- Chacun est tenu de s'abstenir de toutes actions qui pourraient nuire à la propreté, à l'hygiène et à l'aspect du camp. **Toute dégradation commise à la végétation, et aux installations du camp sera à la charge de son auteur.**
- Le nombre de personnes ou de véhicules indiqués sur le formulaire de réservation, doit être respecté. Toute personne supplémentaire devra avoir l'accord du gestionnaire et s'acquitter de la redevance journalière.
- Les visiteurs éventuels devront impérativement se présenter à l'accueil et laisser leur véhicule sur le parking extérieur, ils seront sous la responsabilité de leurs hôtes.
- Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.
- Pour toute annulation parvenue 1 mois avant la date de séjour, les Arrhes pourront être restituées.
Après ce délai, aucun remboursement ne sera effectué, sauf cas de force majeure établi (Maladie ou Décès...)

LOCATION Mobile-homes

- La location ne devient effective qu'après notre confirmation et réception des arrhes correspondantes **sous huitaine.**
- Aucune réduction ni remboursement ne seront consenti dans le cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.
- Toute location est nominative et ne peut être cédée ou sous louée sauf accord de la direction.
- La location commence à 15h pour se terminer à 10h.
- Le solde de la location devra être réglé à l'arrivée ainsi qu'une caution de 200 € qui sera restituée après Inventaire.
- La somme de 40 € sera retenue sur la caution si le nettoyage de fin de séjour n'était pas fait ou satisfaisant.
- Pour toute annulation parvenue 1 mois avant la date de séjour, les Arrhes pourront être restituées.
Après ce délai, aucun remboursement ne sera effectué, sauf cas de force majeure établi (Maladie ou Décès...)
- Les locataires sont tenus au même titre que les campeurs au respect des conditions de location et du règlement intérieur du camping affiché à l'accueil.

BULLETTIN DE RESERVATION

Monsieur et Madame.
Adresse
Demandeur de bien vouloir leur réserver duau.....

Préciser EMPLACEMENT MOBIL-HOME CHALET

Nombre de personnes : (+ de 7ans)enfants (de 3 à 7 ans)..... (- de 3 ans)
Ci joint chèque de Correspondant aux arrhes (100€/ emplacement - 200€ / location)
Je précise être au courant des conditions ci-dessus, aux quelles je devrai me conformer.

OBSERVATIONS

SIGNATURE



Personne supplémentaire en location avec accord de la direction **4.50€ / 5.50€**
Animal **2.50€**, véhicule supplémentaire **2.20€**
Installation supplémentaire **2.20€ / 3€**

Taxe de séjour (2020) **0.61€ / pers. / nuit** sur location et emplacement

CAMPING « Le PEYROLAIS » SARL CALOUEVE 821 chemin du camping 30760 SAINT JULIEN DE PEYROLAS
TEL : 04 66 82 14 94 / FAX : 09 82 63 46 89 MAIL : contact@camping-lepeyrolais.com / SITE : <http://www.camping-lepeyrolais.com>

° SIRET 423 175 207 000 12
IBAN FR76 1390 6001 0085 0425 1941 945 BIC AGRIFRPP839